



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE RÉGION ALSACE

Bulletin technique de la Chambre d'Agriculture de région Alsace

N°18 du 16 juillet 2013 – 2 pages

GRANDES CULTURES

FLASH 'CULTURES

Maïs

La période chaude devrait se poursuivre encore pendant au moins 8 jours, avec une période orageuse en milieu de semaine. Ces conditions restent favorables au développement du maïs. Dans les situations les plus avancées, les panicules sont visibles au fond du cornet et la sortie des soies est visible sur certains pieds.

Pyrale

Le développement tardif mais rapide de la pyrale se poursuit à la faveur des conditions climatiques actuelles.
Le pic de vol est atteint voire dépassé dans les secteurs précoces et intermédiaires. Le ponte se poursuit à un rythme soutenu et les premières larves ont été observées en secteurs précoces depuis la fin de la semaine dernière et dans le Kochersberg depuis le début de cette semaine.
La poursuite d'un temps chaud va permettre d'avoir un vol groupé, favorable à la lutte chimique ou biologique.

Préconisations

La période optimale de traitement insecticide a débuté avec l'éclosion des premières larves. En secteurs précoce et intermédiaire, les interventions peuvent débuter dès à présent. Dans les secteurs plus tardifs, il faudra encore attendre un ou deux jours.

Phytotoxicité

Depuis la semaine dernière, on observe dans quelques parcelles des symptômes de « baïonnette » sur les dernières feuilles.



Cet enroulement de feuilles hautes, allant souvent jusqu'à la soudure des feuilles, est très probablement lié à des phytotoxicités des herbicides

MAÏS

Pyrale : La période de traitement optimale a débuté en zone précoce et intermédiaire.

Helminthosporiose : pas de symptômes observés

Phytotoxicité herbicide

INFO'BIO

Lutte contre chardon des champs : intervention nécessaire

Alain WEISSENBERGER Chef de Service - **Siège et Site du BAS-RHIN :** Christelle BARTHELMEBS - Patrice DENIS - Laurent FRITZINGER - Jean-Louis GALAIS - Pierre GEIST - David KRAEMER - Grégory LEMERCIER - Félix MEYER - Flora OGERON - Patrick ROHRBACHER
Site du HAUT-RHIN : François ALVES - Jonathan DAHMANI - Benoît GASSMANN - Nicolas JEANNIN - Alfred KLINGHAMMER - Hélène LE BAS

(*) La Chambre d'agriculture de région Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Chambre d'agriculture de région Alsace

▪ Siège et Site du Bas-Rhin
2 rue de Rome - BP 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cédex
▪ téléphone : 03 88 19 17 17 **▪ fax :** 03 88 83 30 54

▪ Site du Haut-Rhin
11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE
▪ téléphone : 03 89 20 97 00 **▪ fax :** 03 89 20 97 01

▪ mail : direction@alsace.chambagri.fr **▪ Site internet** : www.alsace.chambagri.fr
▪ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

anti-liseron utilisé à mauvais escient (non respect de la dose et/ou du stade du maïs, rajout d'adjuvants...), le tout accentué par des conditions climatiques pas toujours favorables lors des applications.
Ces symptômes peuvent, dans les cas les plus graves, atteindre plus de 30 % des pieds, mais dans une grande majorité des situations, ces symptômes sont plutôt observés en bordure des parcelles à des fréquences plus réduites.

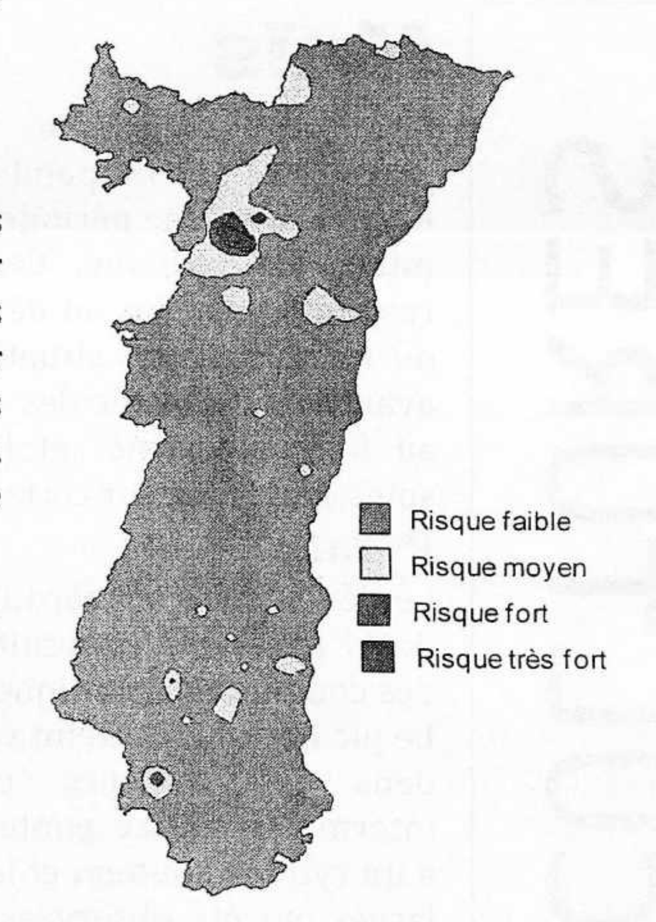
Dans le cas où les feuilles sont totalement « soudées » en une baïonnette, il est peu probable que le pied puisse émettre l'épi et la panicule, et restera probablement vert bien plus longtemps que les autres pieds de la parcelle.

Helminthosporiose

Aucun symptôme d'helminthosporiose fusiforme du maïs n'a été observé sur le réseau de surveillance biologique du territoire alsacien.

Rappel : Zonage du risque pyrale 2013

La cartographie des secteurs à risque réalisée tous les ans par les partenaires du réseau d'épidémiosurveillance alsacien permet de définir de grandes zones avec des risques. Mais cette carte des populations larvaires à l'automne n'est qu'une carte de tendance : le risque d'avoir une infestation en pyrale élevée est plus important dans les secteurs caractérisés à «Risque très fort» que dans les zones à «Risque faible». Néanmoins, une grande différence de pression en pyrale subsiste entre les différentes parcelles d'une même zone.



INFO'BIO

Lutte contre le chardon des champs : il faut agir !

Le potentiel de développement de cette vivace étant important et pouvant très rapidement poser des problèmes sur les parcelles et celles aux alentours, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures de lutte.

Supprimer les plants isolés et les « ronds de chardons »

Il est impératif d'empêcher les chardons, isolés ou en colonies, de grainer, par **l'arrachage** (peu d'influence sur les réserves des racines). Avant floraison, il faut couper les tiges le plus court possible. L'arrachage présente l'avantage de détruire également une part des racines. Les repousses doivent être à nouveau éliminées la même année, dès qu'elles ont atteint 5 cm de hauteur (empêcher le stockage de nouvelles réserves).

Déchaumages répétés à profondeur de travail croissant

Les interventions pendant l'interculture doivent répondre à deux exigences : intervenir avant que les chardons ne commencent à faire de nouvelles réserves (à partir de 6-10 feuilles à hauteur de 10 cm) et être réalisées en plein, sur toute la surface, pour couper toutes les tiges.
Le principe est d'épuiser les chardons pendant l'interculture en les coupant toujours plus bas : déchaumer après la récolte des céréales.